L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,
cours, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
DIMANCHE 25 MAI 1884.

La responsabilité des somnambules.

L'embarras qu'occasionne aux légistes la question de la responsabilité des aliénés va s'accroître encore : les médecins, par l'organe de M. Liégeois, auteur d'un travail sur le sujet, présenté à l'Académie des sciences morales et politiques, viennent de poser celle de la responsabilité des somnambules. De fait, elle l'est depuis longtemps. Nous l'avons posée plus d'une fois, ici même, dans les nombreuses occasions que nous avons eues de faire connaître les progrès de ce que, faute d'un autre nom, on appelle encore le magnétisme animal. Nous avons patronné—qu'on nous pardonne ce mot prétentieux—les principales de ces découvertes, à une époque où il y avait bien quelque hardiesse à le faire ; car cette science éminemment psychologique a été longtemps ridiculisée par l'immense majorité des médecins ; il en est de même encore qui sont demeurés, sinon agressifs, tout au moins sceptiques à cet égard.

Nos lecteurs savent combien est vaste le champ des suggestions magnétiques, c'est-à-dire des idées et des actes que l'on impose aux somnambules ou aux simples hypnotisés, sans qu'ils aient le pouvoir de s'y soustraire. Un médecin de Bordeaux, le docteur Tagnet, a fait connaître récemment le cas d'une jeune malade qui, placée dans l'état d'hypnotisme par une simple pression sur une vertèbre du cou, jouit d'une *lucidité* vraiment extraordinaire et obéit aux suggestions les plus diverses. On lui fait voir et rêver tout ce que l'on veut, comme, au reste, à un grand nombre d'hypnotisées ; mais en outre d'elle des faits de vision merveilleuse, dont on eût pu tirer un singulier parti en des temps où l'on était plus porté à exploiter les miracles et les mystères.

Le plus curieux, sans contredit, est la faculté qu'elle possède de voir sur un carton placé devant elle, en guise de miroir, les objets qu'on y projette, alors même qu'ils n'y produisent aucun effet lumineux sensible. Elle se mire dans ce miroir supposé qui lui réfléchit évidemment non seulement sa propre image, mais celle d'objets quelconques placés derrière elle et même des phrases imprimées qu'elle déchiffre à rebours, comme elle le ferait, et mieux sans doute que nous le ferions, dans un miroir véritable.

L'odorat n'est pas moins perspicace ; elle flaire comme un chien les objets qu'on lui met dans la main et les reçoit à leur propriétaire sur une simple injonction de son magnétiseur, qui n'est pas un Barnum, mais le premier venu.

* *

Cette personne présente, en outre, cette particularité qu'elle s'endort à point nommé, tel jour et à telle heure qu'on aura désignés d'avance. Dans cet ordre de faits, on peut invoquer ce que les Anglais ont appelé *l'attention expectante* ; mais il y a lieu de remarquer cependant que la maladie lutte contre le sommeil au moment désigné et qu'elle le subit malgré elle. Or, l'attention expectante consiste en ceci, que ces nerveuses, une fois leur attention passionnément fixée sur un de leurs organes ou sur l'une de leurs fonctions, peuvent y faire apparaître tel ou tel phénomène qu'elles désirent, qu'elles espèrent ou même qu'elles redoutent. Le fait est aujourd'hui suffisamment établi chez les aignantisées, qui font saigner leurs piaies par la seule attention expectante. Il faut évidemment en tenir un grand compte dans l'appréciation des phénomènes de cet ordre ; mais les Anglais ont dépassé le but, quand ils ont tenté d'expliquer par cette particularité tous les phénomènes magnétiques.

Noélie X.... subit également les suggestions dans la sphère des actes ; mais elle ne se distingue pas en cela de toutes les autres hypnotisées dont nous avons déjà rapporté l'histoire, à l'époque où parut l'ouvrage remarquable de M. Paul Richer : *la Grande Hystérie*, dans lequel sont reproduits et classés la plupart des faits connus.

De ces actes suggérés, l'un des plus simples est l'accomplissement des mouvements de locomotion. Que l'on mette un rideau entre les mains de la magnétisée ou lui soulevant un pied sur un barreau de chaise, elle grimpe avec une énergie irrésistible ; de même elle "marche à quatre pattes", si on la place dans la position voulue, une main en avant....

Mais elle exécute aussi aisément et avec la même précision, pour ainsi dire fatale, d'autres actes autrement complexes. Si on lui place entre les mains un chapeau, elle s'en coiffe ; un parapluie, elle l'endosse ; un verre, elle y boit, fût-il vide ; un balai, elle balaie ; un pistolet, elle l'ouvre, en partelement redoutant l'orage, elle frissonne....

Toutefois plusieurs de ces actes sont exécutés maladroitement : la malade peut fabriquer une cigarette et l'allumer en frottant une allumette ; mais elle fume comme un novice et se brûle les doigts si l'on n'y prend pas garde. Au contraire, elle trioote en cond adroitement ; comme elle exécute toute autre opération qui lui est fami ière ; et, chose remarquable, si on lui paralyse l'une des deux mains qui triootent, l'autre main continue son mouvement avec la même précision machinale.

En résumé, ces malades exécutent, au commandement, tous les actes possibles, même les plus pénibles. C'est ainsi qu'elles s'enfoncent des aiguilles dans la main ; qu'elles se blessaient si on les laissait faire ; qu'elles boiraient du poison pour du vin ; qu'elles ont des nausées, si ont leur fait croire qu'elles ont mal au cœur ; qu'elles ont le vertige si ont leur fait croire qu'elles sont au haut d'une tour sans balustrade ; on peut même leur donner leur attaque d'hystérie, en leur affirmant simplement qu'elles l'ont.

* *

Rien n'empêche donc que l'on suggère à ces malades l'idée d'actes criminels qu'elles accomplront fatalement, de point en point, à plusieurs heures, à plusieurs jours, et même à plusieurs mois d'intervalle. Voilà le point de vue auquel se place M. Liégeois, et que nous avons maintes fois envisagé ici. Certains sujets sont allés, au jour et à l'heure fixés par M Liégeois, s'accuser au bureau de police ou chez le procureur de la République, de crimes imaginaires, avec tous les détails et dans les termes qu'il leur avait dictée préalablement. D'autres ont exécuté ou cru exécuter des actes effroyables. Une jeune fille, entre autres, a tiré sur sa mère, le plus tranquillement du monde, un coup de pistolet d'arme, on le pense, n'avait pas été chargée. D'autres ont reconnu des engagements qu'ils n'avaient jamais pris et signé des effets en bonne forme pour s'acquitter de dettes qu'ils n'avaient jamais contractées. D'autres, enfin, auxquels ont avait donné certaines hallucinations, ont affirmé celles-ci comme des réalités, avec la certitude absolue d'avoir vu, entendu, touché tout ce qui leur avait été suggéré.

Quelles conséquences tirer de ces faits, au point de vue légal ? La suggestion peut intervenir dans un grand nombre d'actes important pour les fausser ou les entraver : actes dont les hypnotisés peuvent être victimes actes qu'ils accomplissent irréfléchiment ; actes, enfin, qui sont imaginaires, mais dont on leur a fait admettre la réalité. Les magistrats doivent donc tenir compte, le cas échéant, de ces suggestions, dit M. Liégeois ; et savoir découvrir, derrière celui qui a perpétré l'acte, le véritable coupable, c'est-à-dire l'auteur de la suggestion.

M. Liégeois se pose, en outre, la question de savoir si la justice, connaissant l'influence sur certaines natures des pratiques hypnothiques, a le droit d'y recourir, afin d'obtenir des aveux ou des éclaircissements refusés par les accusés, lorsqu'ils sont dans leur état normal. Tout le monde répondra, avec l'auteur, que le magistrat ne saurait se permettre un pareil acte, attentatoire à tous les droits de la défense et violant la liberté morale de l'accusé.

Nos lecteurs trouveront, sans doute, que la question porte beaucoup plus haut et plus loin, et qu'elle entraîne sur un nouveau terrain les partisans comme les adversaires de l'irresponsabilité d'un grand nombre de criminels, et de la séquestration des malades suspects.

DR. AD. NICOLAS.

Dans la *Liberté*, de Paris, du 7 mai 1884.

LE ROMAN D'UN BRACONNIER.

De dramatiques débats viennent de se dérouler devant le jury de la Mayenne, France.

Chevallier, l'accusé, braconnier de profession, devenu dans le pays le terreur des gardes, est le fils de riches fermiers. Au sortir de l'école de son village, il était entré à l'Ecole normale pour se vouer à l'enseignement ; mais, sa sœur, plus âgée que lui, s'étant mariée à un nommé Aubert, employé jadis à la ferme comme garçon de charrue, et celui-ci, devenu le maître au logis, ayant pris l'habitude de maltraiter son beau-frère, Chevallier, las d'être battu, résolut d'aller vivre seul dans les bois.

Pendant plusieurs années, il mena cette existence sauvage, vendant son gibier à des recéleurs et trouvant toujours son couvert mis dans quelque ferme, car on savait qu'il ne volait jamais.

Un jour, cependant, son fusil lui ayant éclaté dans la main, et sa blessure l'ayant forcé de renoncer momentanément au braconnage, Chevallier, mourant de faim, s'en vint demander asile à son père. Aubert, son beau-frère, l'aperçut, ce jour-là au moment où il décrochait un quartier de porc du plafond de la cuisine ; il le fit arrêter par les domestiques et condamner en police correctionnelle à un jour de prison comme voleur.

Chevallier, en peine une fois subie, jura de se venger d'Aubert ainsi que d'un garde-chef, nommé Chesnais, qui avait verbalisé contre lui.

Le 14 septembre dernier, vers cinq heures du soir, il se rendait, son fusil tout armé, au domicile de Chesnais, et l'ayant abordé, d'un coup de feu à bout portant, il lui cassait le bras gauche.

"A l'autre, maintenant !", s'écria le braconnier, en voyant tomber Chesnais qu'il croyait mort, et il courut chez son beau-frère.

A deux pas des bâtiments, Chevallier croisa sa sœur : "Je vais tuer ton mari", lui dit-il froidement.

Aubert était dans sa cour, occupé à décharger une voiture de paille :

—Gredin, lui cria Chevallier en épaulant son fusil, te repens tu de m'avoir battu quand j'étais petit ?

—Je ne t'ai fait que du bien, balbutia Aubert.

Il achevait à peine que le braconnier lui tira en plein visage une balle qui lui perfora l'œil gauche et fracture le crâne.

Le drame avait eu lieu en présence de témoins ; mais personne n'avait osé arrêter l'assassin, et il avait regagné tranquillement les bois, que la gendarmerie battit sans succès durant plus de cinq mois. Pendant ce temps, Chevallier s'était remis à chasser, à vendre son gibier et à souper dans les fermes écartées, où on l'accueillait toujours.

Le garde est mort, mais les médecins n'ont pu dire s'il avait succombé à sa blessure, ou à une maladie de poitrine dont il souffrait depuis longtemps.

Quant à Aubert, il a survécu, et son beau-frère, l'ayant appris, avait essayé, à différentes reprises, de l'achever. Un jour même, sur un chemin où le guettait le braconnier, le fermier n'avait dû la vie qu'à la vitesse de sa monture.

Chevallier fut enfin arrêté, l'hiver dernier, dans des circonstances dramatiques.

Le 24 février, vers huit heures du matin, le brigadier de gendarmerie de Marigné, faisant une battue dans la forêt de Bourgon, vit de la fumée sortir d'une hutte. Il s'approcha avec deux gendarmes et rampa jusque-là. Chevallier était assis, le dos tourné à la porte, achevant un maigre déjeuner.

Au bruit que firent les gendarmes dans les broussailles, il sauta sur son fusil et se mit en arrêt devant la hutte.

—Rendez vous, lui cria le brigadier en l'ajustant.

—Non, cria le braconnier en épaulant à son tour, j'aime mieux mourir. Vous ne m'aurez pas vivant. Si vous faites un pas de plus, je tire !

Le brigadier se vit perdu et fit feu. Chevallier alla rouler dans son foyer frappé d'une balle en pleine tête ! On se jeta sur lui, on le garrotta. La balle avait contourné le crâne ; la blessure n'était pas mortelle.

Transporté à Mayenne, le braconnier supplia les gendarmes de l'achever :

—Je ne sais pas fait pour aller au bagne, gémissait-il, j'aime mieux la mort. Brigadier, j'aurais pu vous tuer, je ne l'ai pas voulu. Je ne vous ai menacé que pour vous déterminer à tirer sur moi. J'avais assez de cette vie-là ! Je suis allé deux fois au cimetière pour me suicider, je n'en ai pas eu la force.

La Cour d'assises de la Mayenne, sur une plaidoirie de Me Vannier, du barreau de Laval, a écarté la préméditation et admis les circonstances atténuantes.

Chevallier a été condamné à dix ans de travaux forcés.

S. M. l'impératrice d'Autriche suit en ce moment à Amsterdam un traitement de massage, par les soins du docteur Mezger. Ce mode de médication est aujourd'hui en grande vogue à Paris. M. le docteur G. Norström, de Stockholm, qui l'a introduit en France, a fait paraître récemment un *Traité de massage* très complet et très pratique ; c'est le seul ouvrage qui ait été publié sur cette méthode.

Les voyageurs des lignes de chemins de fer connaissent tous, hélas ! les boillons et les tasses de café des buffets, servis, exprès, à une température qui permet seulement de les payer, mais non de les consommer.

L'autre jour, la dame du comptoir d'un de ces établissements était tout en pleurs. On lui demande pourquoi :

—C'est ce voyageur qui s'en va là-bas. Je ne sais pas en quoi il a la bouche faite, mais il a servi le boullion !... oui, monsieur, le premier boullion que j'ai mis chauffer le lendemain de mon mariage ! Ça me faisait tant de plaisir de le voir la tous les jours !

—Nous avons annoncé qu'en ce moment on repave en bois la plupart des boulevards, avenues ou rues du centre de Paris.

Le traité passé entre la ville de Paris et les Compagnies, parisiennes ou étrangères, du pavage en bois, s'applique à la fois aux travaux de premier établissement et à l'entretien de la chaussée pendant dix-huit années. La ville reste seule chargée du balayage et de l'arrosage.

La Compagnie qui a repavé l'avenue des Champs-Elysées reçoit, à partir de l'achèvement des travaux, une annuité de 4 fr. 85 par mètre carré. L'intérêt et l'amortissement des frais d'installation entrent dans ce chiffre pour 2 fr. 25, et la dépense d'entretien pour 2 fr. 60. La démolition des anciennes chaussées n'est pas comprise dans les frais de premier établissement.

Le traité relatif à la grande opération des boulevards intérieurs et autres voies de Paris central, comporte la transformation et l'entretien, pendant dix-huit ans, de 73,000 mètres carrés des chaussées environ. Le prix annuel d'entretien est, dans le nouveau marché, séparé de l'annuité correspondant aux dépenses de premier établissement.

L'annuité est fixée à 2 fr. 42, au lieu de 2 fr. 25 pour l'avenue des Champs-Elysées, la différence de 0 fr. 17 centimes représentant l'intérêt et l'amortissement des frais de démolition des chaussées, travail compris cette fois dans l'ensemble de l'opération, la Compagnie restant propriétaire des travaux d'empierrement et prenant l'obligation de transporter les pavés des carrefours, passerelles, etc., aux dépôts de la Ville. Quant au prix annuel d'entretien, il est fixé à 2 fr. 95, sensiblement supérieur à celui indiqué pour l'avenue des Champs-Elysées, ce qui se justifie par l'importance beaucoup plus grande de la circulation.

Quand le célèbre parlementaire anglais Burke était malade, il ordonnait qu'on lui apprêtât une chaudière d'eau et qu'on la fit bouillir. Il buvait alors d'énormes quantités d'eau, aussi chaude que possible, ni additionnée, ni aromatisée d'un zeste substance ; environ quatre à cinq litres, qu'il avalait à l'aide d'une cuiller. L'eau bouillie est le meilleur stimulant et le plus puissant réparateur qui existe. Cette méditation a encore l'avantage d'être peu coûteuse et à la portée de tous.

—Paris, a son sorcier, c'est M. Stuart Cumberland. Il retrouve toutes les épingles que l'on cache. Mais on a prétendu que M. Stuart Cumberland ne pouvait deviner où se trouvait une épingle que lorsqu'elle était cachée dans la chambre où il se trouvait.

Voici l'expérience extraordinaire que le devin se propose d'essayer. Il invitera un certain nombre de personnalités à venir à l'Hôtel-Continental. Ces personnes désigneront l'une d'elles, qui ira cacher une épingle à un kilomètre de l'hôtel s'il lui convient. Ceci fait, M. Cumberland, les yeux bandés, découvrira l'épingle. Le public pourra ainsi assister à l'expérience.

Le baron l'Arrivé, un parvenu, a daigné se rendre à une petite soirée, au Mas rais. La maître de la maison ayant éternué :

—Dieu vous bénisse ! lui dit sa fille.

—Hein ? comme c'est élevé, dit le papa à M. l'Arrivé.

Celui-ci d'un air dédaigneux :

—Moi, j'ai éternué hier, pendant que ma fille, à qui j'ai donné les premiers professeurs de Paris, était à son piano. "Mon père, m'a-t-elle dit sans bégiter, vous venez d'éternuer en si bémol !"

Un émule de Vaucanson a construit un chef-d'œuvre de mécanique : un loup qui mange et qui digère. Pendant une exhibition, où le loup a engloutis plusieurs cotelettes, un spectateur demande :

—Est-ce que votre automate mange aussi des pommes de terre ?

—Oui, mais je ne lui en donne pas, car le fait engraisser !

On raconte ce qui suit du général Somin, militaire fort distingué, mort il y a peu de temps :

Le général était paralysé du côté droit. A ses derniers moments, sa petite fille, une enfant de dix à douze ans, vint au chevet de son grand-père pour recevoir sa bénédiction.

"Mon enfant, lui dit le général, prends-moi la main droite que je ne puis lever, et fais moi faire le signe de la croix, afin que tu voies ton grand-père mourir en chrétien."

La petite fille prit la main du mourant, lui fit faire le signe de la croix, et le général expira !

La marquis de Khalinanx préside les assises :

—Accusé, pesez bien vos paroles. Quel est votre âge ?

—Quarante ans.

—Voyons, mon ami, vous vous mettez en contradiction avec vous-même. Il y a six mois, lorsque l'on vous a arrêté, vous avez dit au juge d'instruction que vous aviez trente-neuf ans et demi.

Mlle Jeanne achève de dîner. Elle a déjà mangé un petit pot de fraises et elle se dispose à en manger un second, quand sa mère la prie doucement :

—Tu sais qu'il y en a un pour moi.

Mlle Jeanne reste un moment hésitante, puis tout à coup,

—Quel dommage que j'aie commencé par le bien !

Bébé est très fort en arithmétique.

—Voyons, lui dit son oncle, sais-tu les quatre règles ?

—Oh ! oui....

—Eh bien ! voilà ; je vais te donner, à partir d'aujourd'hui lundi, deux sous tous les jours ; combien auras tu le dimanche ?

Bébé réfléchit, puis, au bout d'un instant :

—J'aurai rien, j'aurai tout bouloté.

Futur exemple de l'application du service de trois ans, par Paf du *Charivari*.

Un bambin de six ans se présente devant le capitaine de recrutement :

—Mieu, je demande à servir mes trois ans, avant de commencer mes études, pour pas les interrompre après....

On demande des nouvelles d'une de nos mondaines les plus spirituelles, dont l'enfant a été très malade.

—Le père est complètement vanné !

—Mais la mère ?

—Elle ? Elle n'a jamais été plus fraîche et plus rose....ça l'a reposée !

Un riche amateur avait commandé au sculpteur X.... (connu pour sa pareuse proverbiale) une Sapho en marbre. L'amateur, impatienté de ne recevoir aucune nouvelle de sa commande, se présente à l'atelier de l'artiste, et lui demande où en est son travail.

X.... tire un rideau et montre à son client un bloc de marbre intact.

—Qu'est-ce que cela ? s'écrie l'amateur.

—Le rocher, parbleu.

—Et Sapho ?

—Elle vient de se.....jeter à la mer

Hier, au bal de Mme de X.... un cavalier imberbe, fraîchement sorti du collège, avait invité une charmante jeune fille.

Très ému, il ne savait comment entamer l'entretien. Tout à coup, il semble prendre un parti désespéré.

—Mademoiselle.... fit-il avec effort.

—Monsieur ? répliqua sa danseuse non moins gênée.

—Mademoiselle.... avez-vous vu guillotiner Campi ?

Cueilli dans les Petites Affiches :

Cabinet d'affaires

Maladie grave, à céder pour le 1/4 de sa valeur, brasserie au centre de Paris, long bail. Bénéfices nets 6,000 fr.

Une maladie grave, à céder pour le quart de sa valeur !.... C'est littéralement pour rien ....

—Mon cher, j'ai une cave si humide que, lorsque j'en sors, je me tâte pour savoir si je ne suis pas mort.

—Eh mol, mon cher, quand je remonte de la mienne, je me râcle et je déjeune avec ma récolte.

—!....

—Hé ! mes vêtements sont couverts de champignons.

Deux jeunes femmes en rencontrent une troisième, une charmante veuve, laquelle, peut-être, n'était pas très heureuse en ménage. On se salue, on s'embrasse, et, après quelques papotages, on se quitte. Silence pendant deux minutes environ, pour laisser à l'amie le temps de s'éloigner.

—Mais, dit l'une des deux jeunes femmes, il me semble qu'elle a quitté le deuil bien vite ?

—Oui, réplique l'autre, elle l'a quitté le jour de la mort de son mari.

Un mot d'enfant :

—Aimes-tu ta petite sœur, Toto ?

—Oui, p'pa.

—Montre moi comment tu l'aimes !

Toto reste muet, ne sachant que faire.

—Voyons, Toto, comment est-ce que j'exprime mon affection pour maman ?

—En lui donnant de l'argent, mais *j'en* ai pas.

Un bourgeois invite à dîner un violoniste célèbre, qui venait de donner un concert à Bordeaux.

—Ah ! lui dit-il négligemment, au moment de le quitter, vous viendrez avec votre violon, n'est-ce pas ?

—Merci pour lui, répond l'artiste ; mais mon violon ne dîne jamais en ville !

Un mot très fin attribué à M. Dufaure, l'ancien président du conseil des ministres. On parlait devant lui de M. X.... connu pour sa bienveillance poussée à l'extrême.... celui qui vous appelle : mon très cher ami, la seconde fois qu'il vous rencontre.

—C'est un homme charmant, dit quelqu'un.

—Sans doute, fit M. Dufaure. Il n'a qu'un défaut : il préfère tout le monde :

Touchante sollicitude.

Un Parisien, qui est allé chercher tout simplement un peu de repos dans le Midi, est devenu assez familier avec les gens de son hôtel, ou plutôt de son auberge, située dans un délicieux petit pays perdu.

Un matin, il descend de sa chambre plus tard que d'habitude. L'hôtesse le salue :

—Tiens, monsieur n'est pas encore mort !

Le voyageur, qui voit là seulement une formule très connue, si elle n'est pas d'un goût exquis, répond gaiement :

—Je ne voyez pas encore !

—C'est que monsieur n'avait pas trop bonne mine, ces jours derniers !

A la correctionnelle :

Le Président.—Prévenu ! voilà la cinquième fois en moins d'un an que vous comparaissez ici sous la prévention d'vrognerie

Le prévenu.—C'est vrai, mon magistrat. Aussi je voulais demander si en prenant un abonnement ça ne me coûterait pas moins cher.

—Alors, docteur Prudhomme, vous pensez que notre pauvre voisine n'en a pas pour bien longtemps à vivre ?....

—Je le crains... Elle mennit une existence trop dérégiée, et, voyez-vous, quand on met un pied dans le demi-monde, on ne tarde pas à avoir le second dans l'autre !

Un joli mot d'égoïste :

—Oh ! moi, je ne mêle jamais des affaires des autres.

—Vous êtes discret !

—Oh ! ce n'est pas cela.... c'est qu'elles me sont parfaitement indifférentes !

On signe un contrat. C'est le tour d'un vieux bonhomme cassé, qui appose en sal gnature d'une main tremblante. Quand il a fini, le notaire regarde ; puis, ayant lu le nom, se lève et salue de son air le plus aimable, en disant :

—Ah ! monsieur est un des oncles qui figurent parmi nos espérances !

Un témoin jovial comparait en police correctionnelle.

—Votre profession ?

—Nénégociant.

—Vous êtes bègue !

—Non, monsieur : marchand de corsets.

A l'ouverture d'un cours d'anatomie, en province.

—Messieurs, dis le professeur à ses élèves, nous devrons malheureusement nous en tenir, pour nos études, aux sujets que nous fourniront les hôpitaux, car notre ville ne jouit que très rarement de l'avantage des exécutions capitales !

L'autre soir, au cercle, B.... annonçait son départ pour Monte-Carlo.

—Comptez-vous rester longtemps là-bas ? lui demanda un ami.

—Je ne sais pas.... J'y resterai..... quinze cents francs !

A l'Académie des Sciences :

On discute sur la longévité humaine.

—Depuis la Révolution, la vie moyenne est beaucoup plus courte qu'autrefois, s'écrie un membre avec conviction. Ainsi, je vous défie de me montrer un centenaire qui soit né depuis 1793 !

—Vous dites, mademoiselle, que vous avez eru aux promesses du prévenu. Vous avez des lettres de lui ?

—Non, M. le président, mais ses serments, ses déclarations, ses protestations de tendresse, ses expressions passionnées !....

Le juge fixe la jeune personne avec des yeux écarquillés, et, se retournant vers ses collègues :

—Le cour ne doit pas oublier que le prévenu est sourd-muet !

Un monsieur venait de jeter une missive dans une boîte aux lettres et restait en contemplation sur le trottoir.

—Eh bien ! lui dit un gamin, est-ce que vous attendez la réponse ?

Lors de la guerre de la sécession, il a été beaucoup parlé des pointes hardies de cavalerie, remarquables par la longueur de la course fournie d'une seule traite et se répétant quelquefois plusieurs jours de suite.

C'est ce qu'on appelle un "raid." Le terme est aujourd'hui classique, dans le vocabulaire militaire français.

Les officiers d'infanterie qui suivent, en ce moment, les cours de l'Ecole supérieure de guerre, ont reçu l'ordre d'exécuter une marche de ce genre.

Partis de l'Ecole militaire, ils se rendront à Chilly, et feront le tour de Paris, par Saint-Ouen, Saint Denis, Argenteuil, Saint-Germain, Marly, Rocquencourt, la Croix de-Berny, Joinville-le-Pont et le cours de Vincennes, pour rentrerent à leur quartier.

Ce circuit, qui correspond à peu près à la route stratégique des nouveaux forts, a un développement de 94 kilomètres. La durée du trajet a été fixée en moyenne à un peu plus de quinze heures.

L'expérience sera faite par des officiers d'infanterie aspirant au brevet d'état-major.

On vient de découvrir dans le Rhône, à quelques cents mètres de la route de Saint-Génix (Savoie), à Yonne, un chêne d'une grosseur formidable.

Il a été approché du bord par un nommé Labey, de la Balme, au moyen d'engine.

Cet arbre a 36 mètres de long sur un diamètre de plus de 2 mètres au milieu. Vers la racine, il a près de 5 mètres de diamètre. Il oube environ 38 mètres.

Le docteur Musey, qui demeure au No 37, rue Notre-Dame-de-Lorette, à Paris, était accoudé sur la barre d'appui de la fenêtre de son appartement situé au premier étage. Il tenait dans ses bras, son petit bébé, âgé de deux ans, et s'amusait à le faire rire, quand tout à coup l'enfant fit un brusque mouvement qui l'arracha des bras de son père et tomba dans la rue.

Le docteur, affolé, se précipita dans l'escalier, et vint lui-même relever le pauvre petit être qui avait la jambe droite cassée et une épaule démise.

Le désespoir du pauvre père était navrant.

Si folles que puissent avoir été les terreurs qu'inspire Jadis à Macbeth le spectre de Banco, elles devaient être bien faibles à côté de celles que vient d'éprouver une toute petite et charmante artiste d'un des théâtres de genre.

Depuis trois semaines, en effet, cette malheureuse enfant est poursuivie, à tout instant du jour, sans trêve ni merci, par une apparition étrange, ayant la forme d'un monsieur, correctement vêtu de noir, à l'air tragique et sombre.

La mignonne artiste, qui habite un cinquième étage sur les grands boulevards, se matinale-elle à son balcon ? Instantanément l'homme noir apparaissait sur le trottoir d'en face, la saluait, respectueusement d'ailleurs, puis restait là, des heures entières, dardant sur ses fenêtres des yeux effrayants.

Sortait-elle dans la rue ? Le fantôme régulant aussitôt sa marche sur la sienne, la suivait silencieusement jusqu'au but de sa course, la saluait, et... disparaissait de nouveau. Prenait elle une voiture pour échapper à sa poursuite ? Le rusé était inutile, car, à peine arrivait-elle à destination, que d'était encore et toujours l'homme noir qu'elle retrouvait sombre, silencieux, toujours effrayant.

Cette apparition continuelle, fatale avait fini par donner la fièvre à la pauvre artiste : une révélation qui lui fut faite, il y a quelques jours, pas ses domestiques, achéva de mettre le comble à sa terreur.

Un soir qu'elle rentrait chez elle, sa femme de chambre, encore toute tremblante de peur, vint l'avertir qu'en son absence, un homme, s'étant glissé par le loti de la maison, était venu sur le balcon de l'appartement, de la, avait essayé de pénétrer par la fenêtre. Au signalement donné, la malheureuse, terrifiée, reconnut l'homme noir.

Alors, n'y tenant plus et toute affolée, elle courut chez le commissaire de police du quartier et le supplia de la délivrer de ce cauchemar abominable.

Le magistrat, très sceptique en matière d'apparitions surnaturelles et ébirant une aventure plus réaliste, fit surveiller l'homme noir, que l'on trouva dès le lendemain sur le boulevard, dans l'exercice de ses fonctions de spectre.

Amené au bureau du commissaire, le fantôme qui, d'ailleurs, est un fort galant homme, a avoué ses poursuites en déclarant que l'amour seul avait enchaîné ses pas à ceux de la gracieuse artiste. Il n'a d'ailleurs promis de renoncer à son rôle. La pauvre infortunée est en peu remise de ses émotions.

C'est égal, il y a des gens qu'il ont une singulière façon de faire la cour aux comédiennes.

Abrolument vrai.

Deux jeunes mariés sont en quête d'un appartement dans le faubourg Saint-Germain.

Rue de l'Université, on consterge, sans bouger de son fauteuil, leur fait subir un interrogatoire.

—Vous n'avez pas de chien ?

—Non.

—Pas d'enfants ?

—Non, répond en souriant le mari.

—C'est que la propriétaire ne veut de ça à aucun prix dans la maison.

Le concierge se dispose à bouger. Mais regardant attentivement le mari et la femme, il se ravise :

—Vous êtes bien jeunes tous deux, fait il, vous avez peut être des enfants !

—Pas encore, répond froidement le mari.

—Comment, peut-être ! Alors, c'est inutile de visiter l'appartement. Du moment que vous n'êtes pas sûrs de ne pas avoir d'enfants, faut chercher ailleurs. Je vous répète que le propriétaire ne veut pas !!!

Un drôle de pari !

Un Anglais a parié mille francs, dans un établissement du boulevard, à Paris, contre un garçon de café, que ce dernier ne confectionnerait pas en vingt-quatre heures 2,000 sandwiche.

Le garçon a accompli ce tour de force en dix-huit heures. L'Anglais a payé, et les 2,000 sandwiche ont été envoyées aux hôpitaux de Paris.

Un percepteur des contributions se promenait dans la campagne quand, en passant devant une ferme, un affreux petit roquet s'élance sur lui, lui mord les mollets et déchire d'une façon lamentable son pantalon.

"L'horrible bête !" s'écrie le percepteur en brandissant sa canne et en se défendant le mieux possible contre le chien.

Sur le seuil de la porte, le fermier sourit. "Et vous l'avez taxé comme chien d'agrément !.... Vous allez le dégrever, au moins !"

Potinage sur le canapé :

—Vous disiez que madame X.... vous bonde.

—Pour sûr, ma chère, elle a contre moi une dent.....

—Peuh !.... Alors, ce n'est pas dangereux.

—Vous croyez ?....

—Certainement, car ça ne peut être qu'une dent fausse.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi 24 mai 1884.

COMPTOIR D'ESCOMPTE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Balances	Clearings
Semaine précédente se monte à	$1,029,140 18	$105,407 08
Même temps la semaine dern.	1,263,428 57	114,544 78

HOTEL DES MONNAIES

Exposé hebdomadaire

Dépôts d'or (monnaie)	281 35
do d'argent (monnaie)	57,574 30
Payé aux déposants, or	1,556 26
do do argent	121,747 26
Argent monnayé	300,000 00
Expéditions de Standard Dollar	77,500 00
Prix de l'argent en lingots, par once, pour le jour	1,11

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain (étalon) ..... pair
Prix de l'argent en lingots à 55c
Prix de l'argent en lingots à Londres 50 15/16d

CHANGE ETRANGER

Dollar américain	54½ @	57
Pièce de 20 francs	— @	—
Pièce de 20 marks	4,75 @	5,00
Pièce de 20 marks	4,85 @	5,00
Doublon espagnol	7,60 @	—
Doublon d'Amérique	15,50	
Doublon mexicain	15,50	
Pièce de 20 francs	19 20 @	19,40
Or de l'Amérique du Sud	60c. par poz	
20 marks prussiennes	4,80 @	4,75
Or de la Californie	7 @ 7½ par	
Or mexicain	90 @ 90 accompte	

MARCHE MONETAIRE

L'argent continue à être ferme. Le STERLING est demandé, sur banques à 8 pour cent ; en dehors des banques — à 8 pour cent.

Les taux d'escompte par ordre croissant sont :

Papier commercial	7 à 8 pour cent
Prêts sur garanties	8 à — "
Hypothèques A1	7 à 8 "

CHANGE.

BISCHMARKS—Commercial nominal.

Le STERLING est stable.

Commissionnaires demandent et Banques offrent :

Sterling (sur banques)	480½ à 481½	
Traites de banques (comptant)	484	
Traites de banques (sur banques)	484½	
Le FRANCS est ce mes.		
Francs de commerce	5,25 à 5,22½	
Traites de banques	5,15½	
Voir le tableau ci-dessous		

COURS DE NEW YORK est faible.

Tous les changes à 75c à $1.00 de prime.
Les Banques tirent des chèques non à 9 à 10 de prime par $1,000

VALEURS DIVERSES.

Voici les dernières ventes connues recueillies de diverses autres valeurs locales :

Bons de la Ville de Lexington	122

BONDS A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Ventes à 10 A. M.

23 actions de Slaughter House Co..... 28½
25 ..... do 28½
10,000 Bons à Prime 81½

Ventes à 12.

La Tx 60% 65 — Prime 84½ 85

Ventes à 3 P. M.

10 actions de Slaughter House Co 28½
5,000 Louisiane 7s 84½
3,000 Bons à Prime 84½
2,000 ..... do 84½
5,000 ..... do 84½
La Tx 62½ 65½ — Prime 84½ 85

ACTIONS EN BANQUE.

Banques	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co	100	—	—
Citizens	100	—	—
Germania National	100	135	—
Germania Savings	100	114	—
Hibernia National	100	130	—
Louisiana Savings	100	—	—
Louis. Loan & Savings	100	109½	—
Mechanics' & Traders	100	—	—
N. O. National	100	—	—
People's	100	—	—
Union National	100	—	—
Water National	100	—	—
Whitney National	100	100	—

ASSURANCES (Compagnies de vapeurs)

Jecker Insurance	100	85	112
Factors and Traders Ins.	100	—	94
Firemen's	50	—	—
Germania Insurance Co	100	—	—
Albert Insurance	100	—	122
Home Ins.	40	30	34
Hope Insurance	100	103	—
Louisiana	100	50	60
Louisiana Mutual	100	110	—
Mechanics & Traders Ins.	100	117	121
N. Orleans Insurance Ass.	50	50	—
New Orleans Ins.	50	—	57½
People's Insurance	25	—	—
Southern Mutual Ins.	25	126½	130½
Southern Insurance Co	100	92½	99
Tutonia	100	—	—

Chemins de fer Urbains.

Carrollton		—	111
Crescent City	100	105½	111
Jackson and Clai borne	100	—	—
New Orleans City	100	100½	102½
Orleans	50	44	46
Pauly, Orleans	50	70	74

Actions Diverses.

Citoyens Oil Works Co	100	50	65
O. C. Equipment Bonds	100	—	99
O. City Steam Pump Bonds	50	27½	32½
Imp. Loaded Works	100	—	—
Louisiana Oil Gas Light	100	—	—